

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOUDEYRES

24 mars 2009

Présents : Raymond GAGNE (CCAS), Agnès BADIOU (CCAS), Paul CHANAL (CCAS), Raymond CHENEVERT, Philippe GENTES, Marie Pierre GIBERT (CCAS et secrétaire de Mairie), Stéphanie LAC (CCAS), Yoann PERBET et Marie POINTEAU (CCAS). Raphaël ALLIRAND (à partir de 21h45).

Florence GIROUD et Claudius JAMON : membres du CCAS (jusqu'à 21h20).

Absents : Jean GIBERT et Yves GIRE.

Début de séance 21 h

- **Déneigement**

Le Maire Raymond GAGNE présente officiellement **les remerciements de la Commune** à tous les habitants de la commune qui ont participé bénévolement au déneigement de Moudeyres : Philippe GENTES, Pierre GIMBERT, Roland PERBET, David et Yoann PERBET et Raphaël ALLIRAND et Jacques MACHET (à la pelle !).

Après un hiver particulièrement long la note de déneigement s'avère plus importante que prévue.

Raymond Gagne présente les heures de travail qu'il a effectuées tout au long de l'hiver au volant de son tracteur chasse neige : 30 sorties, soit 93 heures (sans compter la préparation du tracteur et la mise en chauffe chaque matin et les nombreuses interventions pour dégager des automobilistes « enfermés » par la burle). Le montant de la facture s'élève à 4424 € déjà payé et il reste 784 € à régler à Raymond Gagne, ces factures sont réglées par la CCPM.

La Communauté de Communes du Pays du Mézenc prend en charge les frais jusqu'à 130 000 €, or pour l'hiver 2008-2009 la note sera autour de 400 000€ (le chiffre n'est pas encore connu : l'hiver n'est pas terminé, toutes les factures ne sont pas parvenues à la CCPM). Le montant de la différence entre 130 000 et 400 000 € est à charge des communes au prorata des dépenses de déneigement de chaque Commune. Pour Moudeyres la note ne sera pas trop élevée.

- **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

Les comptes de 2008 sont étudiés, il y a peu d'opérations : les seules dépenses sont les assurances des membres du CCAS pour un montant de 119 €. Le CCAS présente un déficit de 346,26 €.

Dans le budget 2009 du CCAS, une subvention de 500 € est accordée par la Mairie.

Les membres du CCAS approuvent le budget 2009 du CCAS.

- **Vote des 4 taxes**

Taxe d'habitation : le taux de la commune s'élève à 4,31 % soit un rapport de 4426 € pour 2008
Taxe foncière sur le bâti : le taux de la commune s'élève à 4,27 % soit un rapport de 3 100 €
Taxe foncière sur le non bâti : taux de la commune de 31,92 % soit un rapport de 5 586 €
Taxe professionnelle : taux de la commune de 11,55 % soit un rapport de 3 430 €

Le produit fiscal de la commune est de 16 542 €, l'Etat donne environ 2 500€ de compensations.

Les mêmes taux sont reconduits pour 2009.

- **Vote du compte administratif 2008**

Le compte administratif de 2008 est étudié et analysé.

Le Conseil vote à l'unanimité le Compte administratif 2008.

- **Budget Primitif 2009**

Les différents postes du budget sont passés en revue. Le Maire Raymond Gagne apporte les éclaircissements nécessaires.

Quelques commentaires sur **le budget investissement dépenses** avec les principaux postes prévus :

Réfection de l'Assemblée : 50 000 €.

Construction des 3 pavillons : 500 500 €.

Chaume de la Ferme Perrel : 26 000 €.

Achèvement réfection de la Mairie : 26 891 €.

Réfection du Pont de Faurie : 100 000 €.

Enfin une enveloppe de 60 000 € est budgétée pour divers travaux.

Quelques commentaires sur **le budget investissement recettes** qui va permettre de réaliser les investissements prévus :

L'autofinancement est en particulier possible grâce à l'excédent de recettes 2008 de 275 472,60 € et l'excédent de fonctionnement 2008 de 71 367,10 €.

Le montant des différentes subventions attendues s'élève environ à 170 000 €.

20 000 € de réserve parlementaire pourraient être disponibles pour le parement pierres des pavillons.

Enfin la souscription d'un emprunt de 334 500 € est à l'étude.

Quelques commentaires sur **le budget fonctionnement**

Il est relativement semblable à celui de 2008, il s'élève à 120 679 €.

La facture supplémentaire de déneigement sera payée par le poste voirie.

Le Conseil vote à l'unanimité le Budget 2009.

Le compte administratif 2008 et le budget primitif 2009 peuvent être consultés à l'intérieur de la Mairie.

- **Questions diverses**

Stèle du Fin Gras

La stèle sera déplacée d'ici peu afin d'être intégrée dans un environnement plus propice. Raymond Chénebert fait remarquer qu'il serait plus prudent de faire appel aux responsables de l'Association Fin Gras pour la déplacer pour éviter le risque de ne pas être assuré en cas de dégradation lors du déplacement

Réfection de la cheminée du gîte de l'école

Les travaux de réfection de la cheminée du grand gîte sont indispensables (une flambée dans cette cheminée est très dangereuse à l'heure actuelle). Le devis est de 4 030 €.

Le Conseil donne son accord sur ce devis et la réparation de cette cheminée.

Ferme éolienne

Raymond Gagne nous annonce que les implantations des éoliennes 5 à 8 auront lieu sans doute en mai et juin prochains.

- **Prochaine date**

Mardi 7 avril à 20 h 30

Conseil municipal

Parmi les points à l'ordre du jour :

- règlement d'occupation et d'utilisation de l'Assemblée,

Fin de séance 22 h 45